

AEROLON TAPE SÉRIE 945

PROFIL DE PRODUIT
DESCRIPTION GÉNÉRIQUE

Ruban isolant, auto-adhésif

UTILISATION COURANTE

Un ruban d'isolation thermique auto-adhésif novateur qui contient un mélange exclusif de particules isolantes pour une conductivité thermique extrêmement faible. Excellent pour contrôler la condensation et pour accroître l'efficacité thermique des équipements de transformation, tels que les réservoirs, les tuyaux et les vannes. Il constitue également une rupture thermique très efficace pour limiter la condensation sur les composantes architecturales qui transmettent les températures extérieures à travers l'enveloppe du bâtiment. Le ruban Aerolon, série 945, a une longueur de 30 pi et une épaisseur de 1,5 mm et est offert en plusieurs largeurs. On peut en appliquer plusieurs couches pour obtenir l'épaisseur désirée.

QUALIFICATIONS SPÉCIALES

Conductivité thermique (ASTM C177 à 26°C (79°F)) : 0,0497 W/m-°K ou 0,3446 BTU-po/pi²-hr-°F (valeur R à 1 po est égale à 2,9)

SYSTÈMES DE PEINTURES
APPRÊTS

Séries 27WB, 394, V530, 1224

COUCHES DE FINITION

Séries 73, 1095

PRÉPARATION DE LA SURFACE
TOUTES LES SURFACES

Doit être propre, sec, et exempt d'huile, de graisse et d'autres contaminants.

FICHE TECHNIQUE
EMBALLAGE

Produit	Emballage	Dimensions
945-150230	rouleaux	1,5 mm (± 0,25 mm) x 2 po x 30 pi
945-150430	rouleaux	1,5 mm (± 0,25 mm) x 4 po x 30 pi
945-150630	rouleaux	1,5 mm (± 0,25 mm) x 6 po x 30 pi
945-151230	rouleaux	1,5 mm (± 0,25 mm) x 12 po x 30 pi

POIDS NET

Produit	Poids par rouleau
945-150230	0,32 kg (0,7 lb)
945-150430	0,68 kg (1,5 lb)
945-150630	0,88 kg (1,95 lb)
945-151230	2,04 kg (4,5 lb)

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE

Minimum -1 °C (30 °F) Maximum 43 °C (110 °F)

RÉSISTANCE THERMIQUE

La température d'exploitation maximale ne doit pas dépasser 66 °C (150 °F).

DURÉE DE CONSERVATION

Le ruban doit être entreposé dans son emballage d'origine dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons directs du soleil, et doit être utilisé dans les 12 mois suivant la date de l'expédition.

APPLICATION
APPLICATION

Avant l'application, appliquer de l'apprêt, si requis, selon la fiche technique de la couche primaire. Un minimum de 24 heures est requis pour un durcissement complet de l'adhésif sensible à la pression du ruban. Un pistolet thermique électrique pourrait être nécessaire pour les applications aux températures inférieures à 10°C (50°F) pour permettre à l'adhésif de se coller correctement. Ne pas tenir le pistolet thermique stationnaire sur le dessus de la Série 945. Déplacer constamment le pistolet thermique pour prévenir le surchauffement ou d'éviter d'endommager le feuillet. **Attention :** Le ruban thermique Aerolon ne doit pas être exposé aux flammes nues ou à une torche en raison d'un risque d'incendie ou de dommages corporels.

Les données de rendement, les détails de modélisation thermique et les renseignements de fabrication d'Aerolon sont fournis à titre de renseignement aux architectes, aux ingénieurs, aux propriétaires de bâtiments et au personnel qui applique le ruban pour les aider dans la sélection de produit. Cette information est basée sur des tests normalisés et des conceptions de construction spécifiques qui peuvent ne pas s'appliquer à tout bâtiment, structure, réservoir ou projet. L'utilisation et l'application du produit, ainsi que les estimations de rendement de celui-ci, doivent être révisées et approuvées par un professionnel de conception de projet.

GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DU VENDEUR : Tnemec Company, Inc. garantit uniquement que ses revêtements attestés par la présente répondent aux normes de composition de Tnemec Company, Inc. LA PRÉSENTE GARANTIE DÉCRITE DANS LE PARAGRAPHE CI-DESSUS REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QUI S'ÉTENDE AU-DELÀ DE LA PRÉSENTE DESCRIPTION. Le seul et exclusif recours de l'acheteur à l'encontre de Tnemec Company, Inc. est le remplacement du produit dans l'éventualité où une défectuosité du produit est constatée, et le recours exclusif ne peut pas être considéré comme n'ayant pas atteint son objectif essentiel dès lors que Tnemec est disposée à fournir à l'acheteur un produit de remplacement comparable. AUCUN AUTRE RECOURS (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES POUR PERTES DE BÉNÉFICES, PERTE DE VENTES, DOMMAGE À LA PERSONNE OU DOMMAGE MATÉRIEL, DOMMAGE ENVIRONNEMENTAL OU TOUTE AUTRE PERTE ACCESSOIRE OU INDIRECTE) NE SERA À LA DISPOSITION DE L'ACHETEUR. Les renseignements techniques et les applications du présent document sont fournis pour établir un profil général du revêtement et des procédures appropriées en matière d'application de revêtement. Les résultats d'essais de performance ont été obtenus dans un environnement contrôlé et Tnemec Company n'allègue pas que ces essais ou tout autre essai représentent précisément tous les environnements. Étant donné que les facteurs d'application, environnementaux et de conception peuvent varier sensiblement entre eux, il est nécessaire de faire preuve de prudence au niveau de la sélection et de l'utilisation du revêtement.